

Ils ne sont pas trop petits pour apprendre une langue vivante

Autor(en): **Andersson, Th.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **83 (1954)**

Heft 13-14

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040537>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ils ne sont pas trop petits pour apprendre une langue vivante

Pourquoi ne faire commencer l'étude de langues étrangères qu'à l'école secondaire, voire plus tard ? Les programmes scolaires sont faits par des adultes. Et tous ceux qui fréquentent les enfants savent à quel point les adultes manquent d'imagination. Parce qu'ils ont eux-mêmes commencé l'étude d'une langue étrangère à l'école secondaire, il leur semble normal que leurs enfants doivent faire de même. Le seul souvenir qu'ils en ont gardé est celui d'une discipline manifestement trop difficile et trop compliquée pour de jeunes esprits.

Ils raisonnent comme s'il s'agissait d'une matière scolaire quelconque, dont l'étude exige beaucoup de travail et une forte discipline intellectuelle. Or, apprendre une langue, surtout au début, c'est faire l'apprentissage d'une technique — c'est former les organes de l'audition et de la parole, c'est acquérir l'art de l'expression.

On ne peut prétendre connaître une langue — c'est-à-dire savoir la parler — si l'on ne possède pas cette « technique » ; or, précisément, les adolescents et les adultes ne l'acquièrent qu'avec difficulté. Ceux qui ont appris une langue étrangère dans leur adolescence la parlent rarement sans accent. Singer le professeur, faire des grimaces pour reproduire des sons étrangers leur paraît un exercice ridicule qu'ils ne peuvent pratiquer sans quelque gêne. Ils font songer à l'albatros de Baudelaire. Ces « voyageurs ailés » apparaissent « gauches et veules » sur le pont étroit du navire où ils sont retenus prisonniers.

L'enfant, au contraire, se meut dans une langue étrangère comme un poisson dans l'eau. Vivant dans un milieu étranger, il apprend, avec une facilité étonnante, à parler, sans le moindre accent, non pas une, mais plusieurs langues. Le psychologue britannique J.-W. Tomb cite le cas d'enfants anglais nés au Bengale qui parlent le bengali avec leur bonne, le santal avec le jardinier, l'hindoustani avec les domestiques et, naturellement, l'anglais avec leurs parents.

M. E.-V. Gatenby, qui connaît bien la question, observe que l'enfant ne considère pas la langue comme une langue, mais comme un moyen d'expression. Il cite le cas de la romancière turque Halide Edip qui, dit-elle dans ses mémoires, ne s'aperçut qu'à 12 ans qu'elle parlait deux langues : l'anglais et le turc. Et M. Saint-Laurent, le premier ministre canadien, pensait bien, lorsqu'il était tout petit, que les enfants doivent parler anglais à leur mère et français à leur père.

M. Gatenby conclut fort judicieusement : « Tentez l'expérience. Donnez aux enfants un maître qui connaisse parfaitement la langue qu'il enseigne et l'emploie constamment. Faites-leur commencer cette

étude le plus tôt possible. Rendez l'enseignement aussi intéressant, aussi vivant, aussi peu scolaire que possible. »

Examinons de plus près comment les tout-petits apprennent une langue. Quand il commence à parler, le jeune enfant produit des sons d'une diversité étonnante : ceux de sa langue maternelle, ceux d'autres langues, et même certains sons n'existant dans aucune langue. En fait, il y a tout lieu de le croire capable d'articuler n'importe quel son existant dans l'une quelconque des 3000 langues du monde.

Pourquoi l'enfant ne conserve-t-il pas ce don merveilleux ? C'est qu'indépendamment de la joie d'imiter et d'inventer des sons, il veut se faire comprendre. Lorsqu'il constate que les adultes de son entourage — un entourage bien limité ! — ne réagissent qu'à certains sons, il renonce peu à peu à émettre les autres qui, ne provoquant aucune réaction, apparaissent inutiles comme moyens d'expression. Son registre phonétique se réduit ainsi peu à peu à celui de sa langue maternelle.

Qu'en faut-il conclure ? Je crois qu'il est possible d'avancer l'hypothèse suivante : l'enfant possède naturellement le don des langues — ce don, il le perd peu à peu à mesure qu'il grandit, devient adolescent, puis adulte. En revanche, les facultés de raisonnement et d'abstraction qui existent à l'état embryonnaire chez le jeune enfant se développent régulièrement pendant l'enfance, l'adolescence et jusque dans l'âge mûr.

Si cette hypothèse est vraie, il n'est pas prématuré d'apprendre une langue étrangère dès la première année d'école. Chaque année de retard représente à cet égard un temps précieux irrémédiablement perdu. Les différences d'aptitudes si marquées et si déroutantes chez les adolescents apparaissent négligeables chez les jeunes enfants. En fait, nombre de maîtres américains, qui ont procédé à des essais avec de tout jeunes élèves, signalent qu'il n'existe aucune corrélation constante entre le niveau intellectuel et les aptitudes linguistiques. Certains éducateurs ont cru pouvoir constater une corrélation entre ces aptitudes et les aptitudes musicales, mais on manque encore de données suffisantes pour en juger avec certitude.

Pourquoi ne pas faire commencer l'étude d'une langue étrangère dès l'âge de cinq ans ? On dira qu'à un âge aussi jeune la langue étrangère risque d'entrer en conflit avec la langue maternelle. A mon avis, cette crainte n'est pas fondée. A cinq ans, un enfant se familiarise déjà avec sa langue maternelle depuis quatre ans. Un élève de première année d'école primaire utilise, d'après des statistiques récentes, 2000 mots environ et en comprend 24 000 ; il s'exprime aussi facilement que les adultes de son entourage. A l'école, il apprend à lire et à écrire sa langue maternelle ; mais, pendant les deux ou trois premières années, il s'exerce seulement à comprendre et à parler la

langue étrangère. Il n'y a donc normalement aucune possibilité d'interférence entre les deux langues. Au contraire, le stimulant que constitue l'apprentissage d'une deuxième langue, l'accroissement de connaissances qui en résulte ne peuvent qu'être très favorables à une meilleure maîtrise de la langue maternelle.

En second lieu, on fait souvent valoir qu'en inscrivant l'étude d'une langue étrangère aux programmes des écoles primaires, on surcharge ces programmes au détriment des matières fondamentales : lecture, écriture, arithmétique. En fait, les instituteurs qui tentent l'expérience ne sont pas de cet avis ; ils constatent que leurs élèves réussissent aussi bien, sinon mieux, dans ces trois matières lorsqu'une langue étrangère figure au programme des études.

On invoque également le manque de maîtres qualifiés ; cette troisième objection est, à mon avis, la seule valable. Il n'est que trop vrai que l'on manque de maîtres qualifiés, capables, pour enseigner les langues étrangères, surtout dans les petites classes où il faut faire preuve à la fois de beaucoup de dévouement et où un excellent accent est indispensable. Mais cette difficulté elle-même n'est pas insurmontable, comme le montre certains programmes américains.

Tout d'abord, si l'on veut vraiment recruter les professeurs de français ou d'espagnol (les deux langues les plus demandées), on s'aperçoit qu'un nombre surprenant de personnes dont ces langues sont des langues maternelles sont capables de faire la classe à de jeunes enfants ou désireuses d'apprendre les méthodes pédagogiques. En second lieu, il serait possible de développer considérablement les échanges du personnel enseignant, qui se pratiquent déjà sur une échelle limitée. Enfin, on a organisé avec succès, en différents endroits, des stages de formation à l'intention des instituteurs qui désirent enseigner une langue étrangère.

A Los Angeles, par exemple, le directeur local de l'enseignement décida, au printemps 1943, dans un élan enthousiaste, que l'espagnol serait désormais enseigné dans toutes les écoles de la ville, dès le jardin d'enfants. Un centre fut créé au cours de l'été de la même année pour la formation de professeurs d'espagnol ; ce centre fonctionne toujours, été comme hiver, et les résultats sont des plus satisfaisants.

La plupart des programmes actuels reposent sur des principes sains, mais la qualité de l'enseignement demande encore à être améliorée. Presque toujours, les élèves apprennent d'abord à comprendre la langue étrangère lorsqu'on la parle, puis à la parler eux-mêmes, puis à la lire, enfin à l'écrire. A Cleveland et à Los Angeles, par exemple, l'enseignement de la langue étrangère reste purement oral pendant les six années du cycle primaire ; les élèves n'apprennent que plus tard à lire et à écrire cette langue.

A mon avis, l'étude de la langue écrite devrait commencer plus tôt. En revanche, il est fait généralement un emploi judicieux des jeux, des chansons, des scènes dramatiques, des méthodes actives et de tous les facteurs de motivation, ce qui est très important. Dans les petites classes, les cours de langue étrangère ne durent généralement guère plus de vingt minutes, mais ils ont lieu chaque jour, du lundi au vendredi inclus. Enfin l'objet de cet enseignement est en général nettement défini ; il s'agit principalement d'apprendre aux élèves : 1^o à parler la langue étudiée ; 2^o à mieux comprendre le peuple dont c'est la langue maternelle.

Dans certaines régions, notamment dans le Sud-Ouest et dans l'Etat de Louisiane, l'introduction de ces nouvelles méthodes d'enseignement des langues a provoqué la plus heureuse transformation des relations sociales entre groupes culturels différents. C'est ainsi que, dans de nombreuses villes de Louisiane, il était autrefois interdit aux enfants de parler français en classe ou en récréation. Aujourd'hui, les enfants de langue française y sont considérés avec le plus grand respect par leurs condisciples, parce qu'ils connaissent déjà une langue que tous les élèves essaient d'apprendre. Ainsi, les quelque quatre cent mille personnes de langue française qui vivent en Louisiane sont intégrées plus complètement à la vie de l'Etat, et leur condition sociale se trouve sensiblement améliorée.

En définitive, il faudrait, me semble-t-il, prévoir un enseignement linguistique d'une durée de douze ans, avec quatre cycles de trois ans chacun. Pendant les trois premières années, l'enseignement resterait exclusivement oral, tout en faisant appel à des méthodes très diverses. Cet enseignement oral serait poursuivi pendant toute la durée des études, mais en quatrième, cinquième et sixième années les élèves apprendraient aussi à lire et à écrire la langue étrangère. Pendant les trois années suivantes, les enfants, désormais en âge de s'intéresser à des questions théoriques, apprendraient la grammaire. A ce stade, grâce à des répétitions constantes comportant de nombreuses variations, ils utiliseraient déjà automatiquement les constructions correctes, et le moment serait venu pour eux d'aborder l'étude rationnelle de la langue. Enfin, les trois dernières années devraient être consacrées à l'étude méthodique de l'histoire, de la géographie, de la civilisation et de la littérature du pays intéressé.

Sachant comprendre, parler, lire et écrire la langue étrangère avec suffisamment d'aisance et de précision, les élèves disposeraient alors de l'instruction nécessaire à de telles études.

TH. ANDERSSON.

« *Courrier* » de l'Unesco.